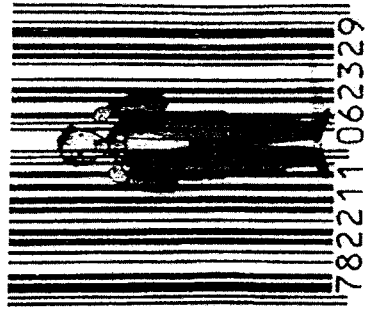


ALTERNATIVES NON-VIOLENTES n° 155 (JUIN 2010)

Vous faites quoi

e mercredi 11 août à 14 h 15 ?

François Vaillant, rédacteur en chef d'AMV, passe en procès, à Rouen, le 11 août à 14 h 15, pour avoir refusé de signer son empreinte ADN à la police, suite à ses activités au sein du Collectif des déboullonneurs. Le Parquet de Rouen fait fort avec cette convocation au milieu de l'été ! -ce pour que ce procès en appel passe inaperçu ? 'importe, le défi est relevé. François Vaillant et ses amis ont heureux de vous accueillir à ce procès qui aura lieu Palais de justice de Rouen, place du Palais de justice, à 20 mètres de la gare SNCF. Il est nécessaire d'être à l'heure et muni de sa carte d'identité. Des témoins de renom, en s du prévenu-désobéisseur, vous assurent un beau spectacle, lequel sera gratuit, dans un splendide bâtiment naissance, classé aux *Monuments historiques*, dont l'un s avantages est d'être d'une température fraîche quand il fait si chaud à la plage.



prévenu risque 1 an de prison et 15 000 € d'amende. ailleurs, les frais de justice s'élèveront à environ 100 €. Tout soutien est bienvenu, même 10 ou 20 €.

À ENVOYER À : Man Centre 308, 82 rue Jeanne d'Arc, 76000 Rouen. Chèque à l'ordre de : Man Haute-Normandie.

Un grand merci !

Sessions d'été à Terre du Ciel

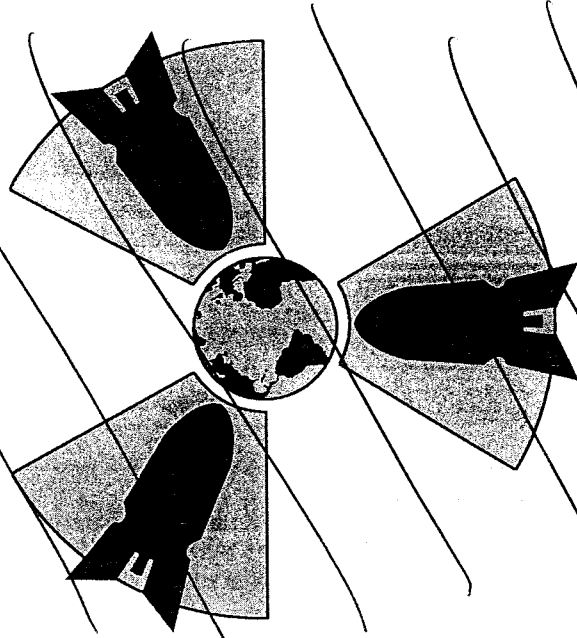
L'été s'annonce très difficile pour Terre du Ciel. Une « perquisition » de la police, parfaitement injustifiée en février dernier, a bloqué un temps la préparation des sessions d'été. Tout est maintenant en place et ces sessions à Chardenoux (01) sont présentées sur le site www.terre-du-ciel.fr

Huit barbouilleurs de pub relaxés à Paris

Huit barbouilleurs de pub, du Collectif des déboullonneurs, ont été jugés en correctionnel, à Paris les 12 et 19 mars 2010. Ils ont été relaxés, alors que le Parquet réclamait 3 000 € à l'encontre de l'un d'entre eux, Yvan Gradis. Ceci constitue un événement certain, car leur action de désobéissance civile a été reconnue digne d'une relaxe alors qu'ils avaient barbouillé des panneaux publicitaires en toute non-violence et à visage découvert sur les Champs-Élysées. Ils avaient pour témoins à leur procès le professeur Claude Got, le sénateur (Vert) Jacques Muller et le journaliste Hervé Kempf. La presse a abondamment commenté cette relaxe, félicitant au passage les actions des déboullonneurs. C'est ainsi que *Le Canard enchaîné* a écrit (24 mars) : « Déboullonneons ! [Titre.] *Panique à bord ! Les déboullonneurs ont gagné. Ces affreux publiphobes qui s'amusent à méchamment barbouiller les panneaux de pub viennent d'être purement et simplement relaxés. [...] Amis l'heure est grave ! Car désormais ces antipubs relèvent la tête. [...] Si ces barbouilleurs l'emportent, c'est la fin des haricots ! [...] » Les prévenus remercient les personnes qui ont contribué à financer les frais de justice de ce procès ; tout a été payé grâce à ces dons !*

Jeûne pour l'abolition des armes nucléaires

Le vendredi 7 mai 2010, le jeûne pour l'abolition des Armes nucléaires a pris fin à 14 heures en Mairie du 2^e arrondissement à Paris. Au final, une vingtaine de personnes (Paris, Alès, Picardie, Belgique, Angleterre) ont jeûné pendant 10 jours.



Le soutien à ces jeûneurs et l'organisation d'actions non-violentes tout au long de ces 10 jours a conduit à un nouveau type de militantisme : le jeûne-activiste. La presse en a bien parlé, mais insuffisamment, malgré les efforts de notamment *Armes nucléaires STOP (ex-Stop essais)* et le Réseau « *Sortir du nucléaire* », comme si la question du nucléaire militaire n'était pas un sujet d'actualité brûlant, alors qu'il l'est.